

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SIA vaudoise

Annonce dans le bulletin de l'ASEG (Association suisse des entrepreneurs généraux)

La dernière livraison du bulletin d'information de l'ASEG (N° 28, février 1997) a provoqué parmi nous une certaine consternation: en effet, on peut y lire en page 8 le nom de M. Hans H. Gasser, «Président de la SIA» en tête de la composition de l'organe suisse de contrôle de la Charte européenne de l'Entreprise générale!

La première stupéfaction passée, nous ne pouvons nous empêcher de faire part de notre réaction – assez désabusée faut-il le préciser – par rapport à cet engagement de M. Gasser qui, de notre point de vue, contrevient à l'esprit de loyauté envers la SIA qu'on est en droit d'attendre de sa part, en tant qu'ex-président et, plus en-

core, en tant que membre d'honneur...

On aura beau nous rétorquer que chacun est libre de ses choix, que des membres SIA travaillent dans des structures EG, que ladite Charte a pour but de moraliser les EG, etc. etc. Toujours est-il que l'histoire récente de la SIA a été fortement marquée par l'effort de préservation des petites structures (lesquelles représentent plus des deux tiers des forces vives de la SIA) contre les «tendances lourdes» de l'économie et de la politique professionnelle qui lui est associée. (Soit dit en passant, nous nous interrogeons aussi sur les circonstances qui expliquent, dans ce même organe, la présence d'un

représentant de l'Administration fédérale des finances).

Dans ce contexte, comment ne pas douter du soutien, passé et futur, de nos instances dirigeantes dans nos revendications fondamentales, lorsque l'on voit l'autorité suprême se mettre à disposition, sitôt passée la porte, d'une structure aux intérêts parfaitement divergents de ceux de plus de deux tiers de nos membres ?

L'idée que nous nous faisons de la SIA, de ses buts et de la qualité des hommes qui la servent est très gênée par cet épisode, et nous tenons à porter cette réaction à la connaissance des membres romands.

Olivier François
Président SIA vaudoise

Organe de contrôle de la Charte européenne de l'entreprise générale

Nous reproduisons ci-dessous la réponse de la direction de la SIA à la lettre de la SIA vaudoise

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre lettre du 13 février dernier qui a retenu toute notre attention.

Comme vous le mentionnez, la SIA compte des membres travaillant pour des entreprises générales. D'autres membres, architectes ou ingénieurs, collaborent avec les entreprises générales ou reçoivent d'elles des mandats. Cette situation correspond à la réalité et ne peut être ignorée.

Les relations plutôt tendues entre la SIA et les entreprises générales ces dernières années ont quelque peu évolué depuis. La FAS, elle aussi, a nommé en 1994 déjà un groupe de travail concernant les entreprises générales.

A notre avis, le pouvoir de participer à un organe de contrôle donne, outre la possibilité de contrôler la pratique des entreprises générales, le moyen de faire valoir et de défendre les intérêts spécifiques des

petites structures et ceux de nos membres.

Nous ne voyons dès lors pas d'inconvénient à la participation de Monsieur Hans Gasser, aux travaux de l'organe susmentionné. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Le Président: Kurt Aellen

Le Secrétaire général:

Eric Mosimann

Section neuchâteloise

Candidature

M. Richard Giovannoni, ing. civil diplômé EPFZ (Parrains: MM. G. A. Monnat et A. Stamm)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, la candidature ci-dessus sera transmise au Comité central de la SIA à Zurich.

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui célèbrent les anniversaires suivants:

Mars

90 ans

17 mars:

Alfred Rodieux, chim./ phys., Lutry

85 ans

27 mars:

Robert Witzig, ing. civil, Corteglia

Secrétariat général: heures de réponse de la centrale téléphonique

A partir du lundi 17 mars 1997, la centrale téléphonique du secrétariat général de la SIA – N° 01/283 15 15 – sera en service selon l'horaire suivant.

Lundi: 13 h 30-16 h 30

Mardi-jeudi: 9 h-12 h; 13 h 30-16 h 30

Vendredi: 9 h-12 h

Demandes et commandes sont reçues par fax 24 h sur 24 au N° 01/201 63 35.

Association suisse des femmes ingénieurs

L'Association suisse des femmes ingénieurs (ASFI) a été créée en 1991 et s'est fixé comme but premier de rendre la profession d'ingénieur plus attrayante aux femmes. Par des actions d'information auprès des gymnasienne dans le cadre de l'orientation professionnelle, nous essayons de motiver les jeunes filles à entreprendre les études d'ingénieur. L'association veut également représenter les intérêts des femmes ingénieurs dans la société et auprès des pouvoirs publics et créer un lieu d'échanges et d'idées. Elle constitue ainsi un centre d'information et de contact au service des futures femmes ingénieurs et propose des cours destinés aux femmes actives dans leurs métiers. Actuellement, l'association compte 166 membres et 8 membres donateurs; ses membres sont des femmes ingénieurs, mais aussi des informaticiennes, des chimistes, des physiciennes, des mathématiciennes ainsi que des étudiantes ETS et EPF. Ses membres passifs sont des femmes et des hommes travaillant dans des professions techniques et dans les sciences naturelles. Des entreprises, des organisations ou des institutions soutenant financièrement l'association sont membres donateurs.

Lors des débuts de l'ASFI, les femmes de Suisse romande se sont réunies en un groupe de travail romand. Après deux ans d'existence, plusieurs motifs ont cependant plaidé en faveur de la mise sur pied d'un secrétariat romand. D'une part, cela permettait de disposer d'une adresse de contact fixe, indépendante du groupe de travail; d'autre part, l'association pouvait ainsi espérer une meilleure reconnaissance de la part des sociétés locales. Outre sa mission de régler les affaires courantes concernant les membres romands (inscriptions de nouveaux membres, mise à jour des listes d'adresses, contrôle des cotisations, documents), le but du secrétariat est d'intéresser de nouveaux membres, prêts à s'inscrire à l'ASFI sans toutefois s'engager dans un groupe de travail.

Aujourd'hui, le secrétariat romand compte une vingtaine de membres et son siège se trouve à Lausanne.

ICwes 10: 10^e congrès international des Women Engineers and Scientists

8-10 octobre 1996, Budapest

Au début du mois d'octobre dernier, le congrès international des femmes ingénieurs et scientifiques s'est tenu à Budapest. Le but de l'ASFI était d'y participer pour nouer des contacts au niveau international et instaurer un échange avec les femmes d'autres pays. Un petit groupe de cinq femmes s'est lancé dans cette aventure. Appelée le Paris de l'est, Budapest, avec ses monuments historiques et ses bains thermaux, accueille de nombreux visiteurs.

Le Niger n'ayant pu organiser la dixième édition pour des raisons politiques, c'est en effet la Hongrie qui avait repris cette tâche. C'est pourquoi, au lieu des trois ans initialement prévus, nous avons dû attendre cinq ans ce 10^e *ICwes*.

Le nombre de participantes n'en laissait pas moins à désirer: seules 85 femmes venant de 20 pays se sont déplacées jusqu'à Budapest et nous avons désespérément cherché nos collègues d'Allemagne, d'Italie ainsi que des pays nordiques.

Après une brève rétrospective des réunions précédentes, les buts de ce congrès ont été fixés, notamment:

- la rencontre de femmes ingénieurs et scientifiques et l'établissement d'un réseau mondial,
- la promotion de contributions de femmes dans les sciences de l'ingénieur et dans la recherche,
- l'échange d'informations permettant d'intéresser davantage de femmes à la technique.

La première présentation plénière nous a donné un aperçu de l'approche adoptée par l'Angleterre pour encourager la promotion de jeunes femmes. Il paraît évident que les sciences et la technique ont besoin de l'apport des femmes pour garantir une mise en application intelligente des découvertes et innovations qu'elles produisent.

Durant le congrès, diverses approches susceptibles d'éveiller l'intérêt des jeunes filles pour les sciences de l'ingénieur ont été présentées. L'idée commune à ces démarches est de contacter les filles bien avant qu'elles ne doivent choisir leur voie d'études. Les Etats-Unis ont notamment présenté différentes expériences réalisées à l'école primaire, en se basant sur des statistiques montrant que le désintérêt des filles pour les sciences se manifestait déjà à cet âge.

Durant ces trois jours, les délégations des divers pays représentés ont aussi eu la possibilité d'échanger leurs idées et expériences dans le cadre d'ateliers intitulés « Femmes et technique: expériences dans différents pays ». Des ateliers portant sur d'autres thèmes spécifiques ont eu un succès moindre, étant donné le faible nombre de participantes.

Pour notre travail en Suisse, nous avons pu établir des premiers contacts certainement utiles avec les femmes d'Angleterre, des Etats-Unis, de France ainsi que d'Afrique. Nous avons par ailleurs échangé beaucoup d'idées et d'informations et avons également eu l'occasion de présenter la situation des femmes ingénieurs en Suisse.

L'ASFI sera dorénavant l'adresse de contact en Suisse pour les prochaines manifestations de ce type et elle y représentera le pays. Le prochain congrès doit se tenir en 1999 au Japon et nous espérons y participer.

Informations: ASFI, secrétariat romand, case postale 48, 1015 Lausanne, tél. 021/693 23 83.